

Rappel: les actifs veulent travailler avec plus de flexibilité

Une nouvelle étude a pris le pouls de la population en âge de travailler. Elle montre que les actifs souhaitent répartir leur travail de manière flexible et alléger leur charge de travail.

En matière de liberté d'aménagement du temps de travail, il y a souvent loin de la théorie à la pratique. Bon nombre d'actifs aimeraient alléger leur charge de travail. C'est ce que révèle une enquête représentative menée par swissstaffing et gfs-zürich, pour laquelle 1230 personnes en âge de travailler ont été interrogées. L'étude réserve également une autre surprise: la moitié des personnes non actives arriveraient sur le marché du travail si elles pouvaient organiser leur temps et leur charge de travail de manière flexible.

L'aggravation de la pénurie de main-d'œuvre met les besoins des travailleuses et des travailleurs de plus en plus sur le devant de la scène. Selon une nouvelle étude réalisée par l'association de branche swissstaffing, la flexibilité est un besoin essentiel exprimé par les actifs et qui n'est que partiellement satisfait dans la réalité. Pour environ 80 pour cent des actifs, il est important de pouvoir répartir son travail de façon flexible, mais seul un actif sur deux peut exaucer ce souhait. Il n'est pas étonnant qu'une écrasante majorité soit favorable au travail flexible. En effet, 79 pour cent y voient l'opportunité de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale ainsi que de promouvoir la responsabilité individuelle, tandis que 67 pour cent constatent une augmentation de la productivité.

L'augmentation du temps de travail ne permettra pas d'exploiter tout le potentiel de travail

Afin de pallier la pénurie de main-d'œuvre, les responsables politiques et les entreprises cherchent à mieux exploiter le potentiel de travail national en incitant les travailleurs à temps partiel à augmenter leur charge de travail et en poussant les personnes sans activité lucrative vers le marché du travail. Mais dans quelle mesure ces approches sont-elles pertinentes? L'enquête révèle que l'augmentation du taux d'occupation n'est pas un gage de succès. Globalement, les actifs sont plus nombreux à vouloir réduire leur charge de travail (33 pour cent) qu'à vouloir l'augmenter (13 pour cent). La flexibilité est une piste possible: si les personnes actives disposaient d'une certaine liberté dans l'organisation de leur temps de travail, elles seraient ouvertes à l'idée d'un taux d'occupation plus élevé. Idem pour l'intégration des personnes non actives: près de la moitié d'entre elles (48 pour cent) arriveraient sur le marché du travail si elles pouvaient organiser leur temps et leur charge de travail de manière flexible.

La pénurie de main-d'œuvre et de compétences qui fait rage actuellement va s'aggraver dans les années à venir. Pour les entreprises, cela signifie qu'elles doivent ouvrir la voie au travail flexible si elles veulent garder ou recruter des collaboratrices et des collaborateurs à l'avenir. Le potentiel d'exode de la main-

d'œuvre est bien réel: même si la majorité des personnes actives sont satisfaites de leur emploi, près de la moitié d'entre elles seraient disposées à changer de poste si l'occasion s'en présentait.

La location de services, un levier d'exploitation du potentiel de main-d'œuvre sur le marché suisse du travail

Le travail temporaire comme forme de travail flexible intègre les personnes sans activité sur le marché du travail grâce à des seuils d'entrée peu élevés. Au total, 45 pour cent des personnes sans activité seraient prêtes à travailler via une plateforme ou un prestataire de services de l'emploi. D'un autre côté, ces derniers permettent déjà le travail flexible grâce à leur modèle économique. L'exemple d'une institution de soins qui adopte une approche très intéressante en apporte la démonstration. En effet, les personnels soignants permanents commencent par décider du planning de leurs missions. Les lacunes restantes dans le planning d'affectation sont comblées par les travailleuses et travailleurs temporaires d'un prestataire de services de l'emploi. Les personnes actives peuvent ainsi planifier leur temps de travail elles-mêmes un mois à l'avance.

La volonté de réglementation ne prend pas en compte les intérêts du marché du travail de demain

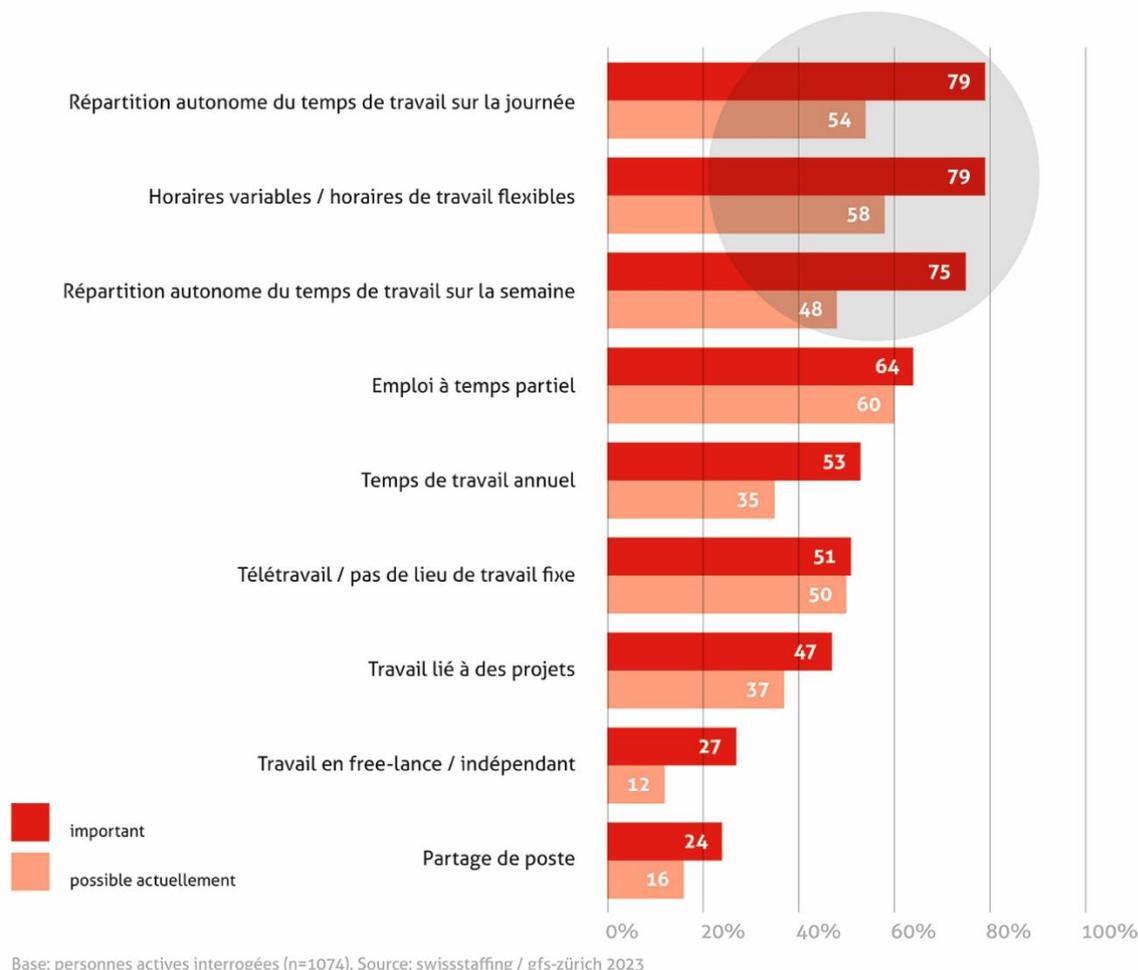
L'étude est sans ambiguïté: pour pouvoir exploiter au mieux le potentiel de travail national, il est important de répondre au besoin d'aménagement flexible du temps de travail en modernisant le cadre législatif. Les contraintes rigides en matière de temps de travail ne correspondent pas aux besoins de la population active. Le travail flexible est la clé si l'on veut pouvoir exploiter tout le potentiel de travail national et atténuer la pénurie de main-d'œuvre. Précurseur du travail flexible, le travail temporaire participe de cette solution et aide à relever les défis du futur marché du travail dans un cadre réglementé par la loi et le partenariat social. Par conséquent, les revendications politiques visant à restreindre le travail temporaire ne sont ni compréhensibles ni pragmatiques dans la perspective d'un futur marché du travail fonctionnel.

L'enquête

L'institut gfs-zürich a interrogé 1230 personnes en âge de travailler (de 18 à 70 ans) en Suisse. Un échantillon de 169 personnes sans activité lucrative âgées de 18 à 66 ans a également été consulté. Au total, ce sont 325 personnes sans activité lucrative qui ont pu être interrogées. L'enquête a été menée en ligne (74%) et par téléphone (26%) du 21 septembre au 11 novembre 2023. Elle est représentative au regard de la répartition par âge, par sexe et par région linguistique.

Le **White Paper complet «La liberté pour attirer la main-d'œuvre»** peut être téléchargé dans sa version intégrale sur <https://www.swissstaffing.ch/whitepaper>.

Différents types de travail flexible chez les actifs – importance et possibilité



Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Dr. Marius Osterfeld, Responsable Économie et politique

Tél.: 044 388 95 70 / 079 930 45 25
marius.osterfeld@swissstaffing.ch

Celeste Bella, Responsable Marketing & Communication

Tél.: 044 388 95 65 / 079 388 94 22
celeste.bella@swissstaffing.ch

www.swissstaffing.ch

swissstaffing est le centre de compétence et de service pour les entreprises suisses de location de services. En tant qu'association des employeurs, swissstaffing défend les intérêts de ses 480 membres auprès de tous les acteurs politiques, économiques et sociaux. swissstaffing est partenaire social de la CCT Location de services, le contrat incluant le plus d'employés de Suisse.

Études sur les travailleurs temporaires et les prestataires de services de l'emploi en Suisse

À la demande de swissstaffing, l'institut d'étude des marchés gfs-zürich procède à des sondages réguliers. Vous trouverez les études actuelles en cliquant sur [ce lien](#).